

Le syndicat, c'est nous... tous!

Au lendemain d'une négociation très délicate et à la veille de la session du budget au Grand Conseil, je tente une première analyse. Évidemment, j'aimerais me réjouir d'avoir arraché des concessions significatives, mais la mise en place de la nouvelle grille salariale me reste en travers de la gorge!

.....
Pierre Graber, président du SAEN



L'ampleur de l'intense mobilisation de cet automne a frappé tout le monde. Personne n'imaginait que plus du quart des enseignants se mettrait en grève – pour la plupart à plusieurs reprises – pour défendre la dignité du métier, l'avenir de la relève et la qualité de notre école, menacés par le projet de nouvelle grille de progression salariale.

Dans de nombreux collèges, les enseignants ont pris des initiatives pour informer les familles et, plus généralement, la population. Habituellement si complaisante pour le gouvernement, la presse écrite cantonale a fini par présenter aussi les valeurs défendues par les grévistes; des courriers de lecteurs ont également joué un rôle positif. Parmi les médias audiovisuels régionaux, RTN a réalisé un excellent travail. Tout cela a annihilé le procédé habituel des pourfendeurs d'enseignants qui résument la profession à la durée des vacances des élèves!

Bien sûr, ce n'est pas la fête pour autant. Le but principal du mouvement n'a pas été atteint et j'en suis d'autant plus triste que les jeunes enseignants se sont enfin mobilisés cet automne, rejoignant en masse les syndicats. Si je partage leur déception, je leur demande aussi de la compréhension.

Le syndicat n'est pas un produit. On n'y achète pas une prestation – quelle qu'elle soit – au moyen d'une cotisation. Le syndicat, c'est d'abord une collection de valeurs que l'on veut promouvoir et vers lesquelles on veut faire évoluer la société.

Je suis fier des syndicats d'enseignants neuchâtelois. Je suis fier du SAEN. Je suis fier du SER qui a agi aussitôt pour permettre la vaste mobilisation des enseignants neuchâtelois.

L'aventure a été tout à la fois magnifique,

écœurante parfois, chaleureuse souvent; elle a permis de mettre en pratique nos valeurs: la coopération, la solidarité et le respect.

La part de chacun

Certains se sont sentis trahis par les syndicats. Ils ont tort. Les négociations ont été extrêmement délicates et compliquées. Sans fanfaronner, il ne fait guère de doute que jamais le gouvernement n'avait imaginé prendre autant d'engagements, ni ceux qui entreront en vigueur dès la prochaine année scolaire, ni d'ouvrir la négociation aux suivants dans la foulée de l'évaluation des fonctions.

Notre syndicat ne vaut que par ce que chacun de ses membres lui apporte. Tout le monde l'aura sans doute compris, le repos sera de courte durée. Une période d'intense activité s'annonce. Ce sera sans doute moins visible sauf s'il faut rappeler l'autorité à ses engagements. Cela mobilisera évidemment tous nos organes, à commencer par le Comité cantonal... qui a déjà beaucoup donné.

Je lance donc ici un appel pressant à toutes les bonnes volontés. Il y a de multiples moyens d'être utile: en participant à une ou deux séances d'un groupe de travail interne (épuisement professionnel ou intégration, par exemple), en représentant le syndicat dans un groupe de travail du Service de l'enseignement obligatoire ou du Département de l'éducation et de la famille, en rejoignant l'équipe du comité cantonal pour mieux partager l'effort.

Quelle que soit la forme d'engagement qui vous convienne, merci d'avance de prendre contact avec moi!

Belles vacances d'hiver, belles fêtes et bonne année!

SAEN 

+41 (0)78 634 48 49
www.saen.ch

Ce que nous avons obtenu

– Pour l'entrée dans la nouvelle grille salariale selon les dispositions prévues (montant immédiatement supérieur), **octroi d'un échelon supplémentaire au personnel enseignant non plafonné** (dès le 1er janvier 2017). Les jeunes enseignants avaient été lourdement pénalisés en 2015 et 2016.

– **Extension des décharges pour raison d'âge aux temps partiels.** Jusqu'ici, seuls les enseignants travaillant à 100% y accédaient. Il y aura trois paliers: une période à 55 ans (pour les pleins temps), deux périodes à 58 ans (une pour les 75-99%), trois périodes à 62 ans (deux pour les 75-99% et une pour les 50-74%). Nous demandons des mesures transitoires pour éviter des reculs.

– **Octroi d'une période de décharge pour maîtrise de classe pour le personnel de 3H à 6H** (dès août 2017). Cela corrige partiellement une inégalité existant au sein du cycle 2.

– **Application partielle de la revendication des maîtres d'EPS au bénéfice d'un master** (dès août 2017).

– **Maintien des effectifs** actuels dans la scolarité obligatoire. Ils ne sont déjà pas fameux, mais cer-

tains députés insistaient lourdement pour les ajuster à la hausse.

– **Suppression des épreuves cantonales de 8e et 9e** dès l'année scolaire en cours.

– **Mise en œuvre du Soutien Immédiat Temporaire (SIT)** dès août 2017. C'était attendu.

– **Évaluation des fonctions enseignantes** dès le début de l'année 2017 (et à achever d'ici fin 2018). Cette évaluation conduite par un groupe de travail paritaire devra permettre de réexaminer la pertinence de la grille.

– **Travaux visant à réduire les tâches administratives** demandées au corps enseignant.

– **23 périodes au lieu de 24 pour les nouveaux enseignants dans les écoles de maturité.** C'est une offre spontanée de l'État en «compensation» très partielle (env. 50%) du salaire fortement réduit.

– **Suppression de l'obligation de cotiser à la Caisse cantonale de remplacement** (dès août 2017).

– **Non répercussion de l'IPC négatif** (-0,4 %).

Les deux derniers points sont de la compétence du Grand Conseil (qui ne s'est pas encore prononcé sur le budget au moment où ces lignes sont rédigées).



Manifestation du 8 novembre 2016 à Neuchâtel

Ce qui a été refusé

– **Le report ou la suspension de la nouvelle grille de progression salariale** avec prolongation des mesures transitoires en 2017 et 2018.

– **Une charge horaire hebdomadaire maximale de 28 périodes** pour l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Ce dernier point, comme une kyrielle d'autres revendications, sera intégré à la réflexion sur le statut des enseignants tel qu'il sera revu par l'évaluation des fonctions.

Panneau affiché les 8 et 9 novembre 2016
dans une école

Merci à tous les collègues

Après la Journée syndicale, les avis étaient encore partagés, mais, au fil du temps, les collègues se sont mobilisés, les jeunes pour défendre leurs salaires et leurs conditions de travail et les «anciens» par solidarité et amour de leur métier.

Le premier jour, tout le collège s'est mobilisé, certains en faisant la grève et en manifestant avec de grandes banderoles, d'autres en affichant leur soutien sur les portes du collège.

Que va-t-il se passer maintenant? Allons-nous tous retourner à nos soucis quotidiens plus ou moins satisfaits de la réponse en demi-teinte du Conseil d'État? Non, nous resterons vigilants et prêts à ressortir les banderoles si les promesses ne sont pas tenues.

Merci à tous les collègues qui n'ont pas hésité à afficher leur motivation, à donner de leur temps, à sacrifier une part de leur salaire pour que les valeurs de notre métier ne soient pas bafouées. (Kira)

JOURNÉE DE GRÈVE
Même si nous avons décidé de donner
les leçons à vos enfants aujourd'hui,
nous soutenons nos collègues
grévistes dans leur grève, face aux
décisions injustes du conseil d'État.

Le ras-le-bol d'être pris pour des privilégiés



Manifestation du 24 novembre 2016 à Neuchâtel; Mme Maire-Hefti face aux enseignants

Le mouvement de grève a pris du temps à se mettre en place. Si la révolte face à la grille salariale était grande, beaucoup hésitaient à envisager une grève pour des raisons salariales. Ce n'est qu'en liant le débat aux conditions de travail et à l'impact sur les enfants que les collègues ont franchi le pas, et «abandonné» leurs élèves, le cœur lourd, voire la larme à l'œil. Et là, la nécessité de crier notre ras-le-bol d'être pris pour des privilégiés, celle de dénoncer publiquement l'impact des mesures d'économie dans le fonctionnement d'une classe, a pris le dessus sur les considérations financières. Il fallait passer le message à la population, aux politiques et à nos supérieurs.

Situés à Neuchâtel, nos collègues réunis ont organisé les funérailles de l'école au Château. L'hommage, la minute de silence et les roses déposées sur le cercueil nous ont tous émus. (Détail piquant: dix minutes après notre départ, une collègue retournée récupérer son téléphone oublié a constaté qu'il ne restait pas la moindre trace de notre passage!)

Aujourd'hui, à la salle des maîtres, tout le monde est soulagé d'en avoir terminé avec cette étape

éprouvante. Le combat en valait la peine, nous avons l'impression d'avoir réussi à changer un peu le regard de la population sur notre métier. Pas de champagne, mais les mesures acceptées nous permettront cependant de respirer un peu. Nous espérons enfin que l'évaluation des fonctions permettra de gommer les injustices criantes du système salarial que la nouvelle grille perpétue et offrira aux jeunes enseignants neuchâtelois des salaires dignes d'un métier de plus en plus exigeant, leur permettant d'envisager un avenir serein dans leur canton.

Ces quelques semaines nous ont soudés. Elles nous ont permis aussi de mieux comprendre le travail des collègues des autres cycles et de réaliser l'ampleur des dégâts dans l'école la moins chère de Suisse.

Enfin, j'aimerais exprimer mes remerciements au SER qui nous a soutenus moralement et financièrement durant une phase cruciale du combat. Si tous les grévistes ont mis de côté les considérations financières, peu parmi nous auraient pu se permettre de tenir les quatre jours de grève. (Brigitte)

Enseignement, mon amour

Le 8 novembre, j'ai fait la grève. Décision difficile: perdre une partie de mon salaire, laisser mes élèves à un inconnu probablement sans formation, passer pour une enfant gâtée au milieu des tourments financiers du canton... Dur, dur... Mais je ne pouvais pas laisser mes valeurs et mes convictions être ainsi bafouées par ceux qui nous dirigent.

Je me suis vêtue de noir. Sans feindre ma tristesse, j'ai vu mes élèves entrer dans le collège et me faire un signe de la main. J'avais l'impression de les abandonner. Puis je suis partie «enterrer mon école». Lors de la procession silencieuse, j'avais vraiment ce sentiment injuste que mon métier s'en était allé, qu'on avait fini par l'achever. Je m'étais pourtant battue corps et âme pour qu'il ne trépasse pas, qu'on lui reconnaisse sa valeur et son importance. Et le voilà qui disparaissait sous des considérations financières injustes.

J'aime mon métier. J'ai parfois mis ma vie de famille en péril pour lui. Depuis le début de notre histoire d'amour, je lui donne tout et il me le rend bien: au réveil, j'aime quand il me fait sourire, j'aime quand il me fait pleurer de joie en écoutant mes élèves lire pour la première fois, j'aime quand il me rend utile, quand il me donne vie. Mon métier et moi, c'est une histoire qui ne doit pas disparaître. J'implore nos autorités de tout mettre en œuvre pour que ce métier reste celui qui embellit ma vie et celle des enfants de notre canton.

(Myriam)

Notre métier: une flamme qui éclaire

Lors des premières grèves, nous n'avons pas eu le temps d'adopter une position commune. La sauce n'a pas pris. Par contre, lors du deuxième mouvement, nous nous sommes pleinement engagés. La totalité du collège est entrée en grève. Plusieurs parents nous ont témoigné leur soutien. Nous avons confectionné une grande banderole que nous avons brandie sous les fenêtres du Château. Une occasion salubre pour nous de crier notre ras-le-bol devant tout le monde et pas seulement entre nous à la salle des maîtres.

Nous nous sommes retrouvés encore à la manifestation contre l'austérité à La Chaux-de-Fonds. Après la fermeture des collèges de campagne, l'éradication de classes multiâges, la compression d'un trop grand nombre d'élèves dans des classes sous-dimensionnées dans plusieurs collèges, j'ai trouvé très touchant et emblématique de participer à cette marche, main dans la main, au milieu de gens qui n'en peuvent plus, surtout dans le Haut du canton.

La matinée glaciale du 30 novembre, passée dès l'aube dans la cour du Château de Neuchâtel, contrastait beaucoup avec la chaleur des bougies et celle de ces bûches allumées qui représentent pour moi ce que nous apportons à travers notre métier: une flamme qui éclaire, encourage, guide, rassure et réchauffe les enfants qui nous sont confiés chaque jour. J'espère qu'à l'avenir, on nous donnera les moyens suffisants pour entretenir cette flamme. Même si elle est petite, le feu peut toujours reprendre. Mais si un vent trop violent l'éteint, c'est l'obscurité et le froid qui gagnent la partie!

(Cédric)

Profs de lycée, trois salaires pour un seul statut!

Dans son infinie déraison, le Conseil d'État aura créé, avec sa nouvelle grille salariale, trois catégories d'enseignants «standard» au lieu d'une aujourd'hui dans les lycées neuchâtelois.

Les anciens ayant atteint leur plafond salarial et pour qui rien ne changera, les jeunes qui verront leur progression salariale fortement ralentie, les futurs collègues qui assumeront 23 périodes au lieu de 24, mais avec un salaire de base sacrifié.

Rompus à la réflexion permanente et à la culture de l'esprit critique, les collègues du secondaire II sont très remontés contre notre exécutif cantonal. Ils n'ont pas supporté le mépris du gouvernement quand il s'en est pris avec violence à la rémunération des jeunes et futurs collègues, laissant entendre im-

plicitement qu'il estimait que les «vieux», épargnés par la nouvelle grille salariale, n'allaient pas bouger. La réactivité des syndicats, via les réseaux sociaux et les outils informatiques désormais classiques, a été très appréciée, clarifiant et fluidifiant des mouvements de mobilisation qui ne vont pas toujours de soi.

Enfin, des élèves ont suivi de près les différentes actions entreprises par leurs professeurs, anciens et actuels. Certains m'ont fait découvrir avec leur *smartphone* une chanson dénonçant les «socialistes non pratiquants» en se référant notamment aux trois ministres neuchâtelois issus des rangs du parti socialiste.

(John)

Rencontre avec le Conseil d'État



Les enseignants attendant l'issue des négociations le 30 novembre au petit matin au Château de Neuchâtel.

(© Ana Fernandes Martins)

6h45, j'arrive tendu dans la cour du Château, l'ambiance est «bon enfant» et plusieurs collègues m'encouragent avant de commencer la négociation avec le Conseil d'État in corpore.

La longue introduction du président ne laisse rien augurer de bon. La grille salariale entrera en vigueur le 1er janvier 2017.

Je me dis que c'est juste un préambule et que la discussion peut enfin commencer. Je me trompe lourdement, car malgré les terribles conséquences de cette grille pour les jeunes collègues, l'absence de négociation à demi reconnue, l'illogisme d'imposer une grille et de vouloir ensuite faire une évaluation des fonctions, le Conseil d'État reste in-

flexible. Il rejette l'offre d'économies conséquentes (en millions) formulée par les syndicats pour suspendre cette grille et la repenser.

Le chef du gouvernement se dit incapable d'agir! Alors qui?

Le coup est rude et je suis dépité, surtout en pensant aux jeunes collègues qui nous attendent dehors.

Nous arrivons quand même à négocier des points intéressants (voir page 51). C'est bien, mais cela ne compense pas les effets catastrophiques de la grille salariale.

Je ressors de la salle déçu et fâché, mais bien décidé à «contrôler» que les concessions promises nous soient bien accordées.

(Yvan)

Pénurie, vous avez dit pénurie?

Année après année, le plus souvent par la bouche du chef du Service de l'enseignement obligatoire (SEO) orchestrant ses fameuses statistiques, les autorités ne cessent de rassurer le bon peuple: il n'y a pas de pénurie d'enseignants dans notre canton.

Dans les salles des maîtres, on sait bien que ce n'est qu'un exercice d'autopersuasion...

Nous avons récemment dénoncé l'emploi de dizaines d'enseignants non titrés; les cyniques soulignent que cela occasionne des économies, puisqu'une retenue de 15% est opérée sur leur salaire!

Et puis, ça y est! Les autorités font désormais leur marché... là où les salaires neuchâtelois sont attractifs: en France voisine! Pour l'instant, ce n'est bien sûr que pour des remplacements de longue durée... et on demande à ces enseignants de déposer leurs papiers dans notre pays, ce que plusieurs sont bien en peine de faire.

Pour illustrer le bienfondé de ces pratiques, la presse cantonale a récemment publié un article destiné à dédiaboliser les travailleurs frontaliers¹; on y apprend que la moitié d'entre eux réalisent environ 20% de leurs dépenses en Suisse. Et l'autre moitié? On craint que la réponse soit très cruelle pour la pertinence des choix opérés par nos politiciens...

(pg)

¹ «Dédiaboliser le statut de frontalier» dans *L'Express/L'Impartial* du 5 décembre 2016